



64 ans c'est définitivement NON !

Le 16 mars le Président et son gouvernement ont fait le choix de passer en force en utilisant le 49.3 pour imposer sa réforme faute de majorité à l'Assemblée Nationale.

Ce projet de loi est rejeté massivement par la population et les travailleuses et travailleurs de ce pays.

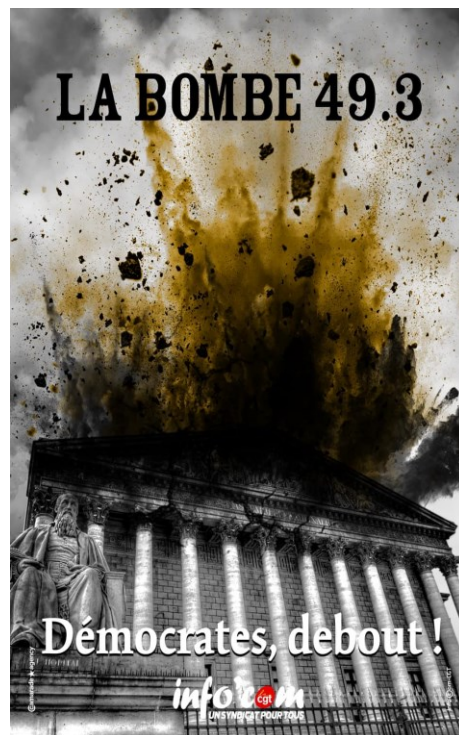
Cette première victoire est le fruit de la forte mobilisation depuis deux mois des salarié.e.s, retraité.e.s, jeunes et privé.e.s d'emploi avec les organisations syndicales.

Spontanément partout en France, des milliers de manifestant.e.s se sont regroupé.e.s criant leur colère pour exiger le retrait du projet de loi des retraites et pour dénoncer ce déni de démocratie par l'utilisation, une fois de plus, du 49-3.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle l'ensemble des agent.e.s, salarié.e.s de nos secteurs d'activités de la santé, du sanitaire, du médico-social et du social publics et privés à se mobiliser pour le retrait du projet de loi Retraites .

En effet, c'est la double peine pour nos professions hautement féminisés et nos secteurs d'activités aux métiers pénibles qui sont en plus fortement impactés par ce projet de loi régressif .

La CGT revendique pour les professionnel.l.e.s le départ anticipé à la retraite à partir de 55 ans



On ne lâche rien !

Dès aujourd'hui, la fédération appelle l'ensemble des salarié.es, retraité.es, jeunes et privées d'emploi à se mettre en grève et à se mobiliser en participant aux actions ce week-end proposées par la CGT et l'intersyndicale.

Faisons de la journée interprofessionnelle du 23 mars un moment incontournable de mobilisations et de grèves massives pour faire reculer ce gouvernement.